

Image not found or type unknown



Plainte pour escroquerie

Par **Ludi59251**, le **11/08/2015 à 13:49**

Bonjour,

Nous sommes entrain de vendre notre maison et le site vcommevenu nous a contacté pour nous demander de visiter notre maison avec des particuliers moyennant un dépôt de garantie de 365€ (qui a été débité de suite après le renvoi du " contrat signé ") mais la visite qui était prévu le samedi 8/08 ils ne sont pas venus donc pouvons nous porter plainte contre eux pour escroquerie ? Et pouvons-nous demander le remboursement du dépôt de garantie ?

Merci d'avances